

INSCRIPTIONS

ECOLE DES AVOCATS

Sur notre site :

www.eda-sudest.fr

Par voie postale :

En renvoyant votre bulletin d'inscription rempli à l'adresse suivante :

61 Bld de la Blancarde - 13004 MARSEILLE

Contact : Secrétariat Formation Continue

Téléphone : 04.91.54.43.63 - Fax : 04.91.33.43.42

Par e-mail :

formation-continue@eda-sudest.fr

Toute inscription devra être envoyée une semaine au moins avant la date de la session et ne sera prise en compte qu'à réception de votre règlement

TARIFS

Tarif normal : 220 euros pour la journée **Tarif jeune barreau :** 170 euros pour la journée

ATTENTION : JEUNE BARREAU = MOINS DE 2 ANS DE BARRE

Déjeuner sur place : 15 euros (réservation nécessaire)

Le tarif comprend la formation et le coût du matériel nécessaire à la gestion pratique de la scène d'infraction.

Crédit d'impôt : 78,08 euros pour la journée (heure de SMIC au 1er janvier 2017 : 9,76 euros)

ANNULATION

Toute demande d'annulation doit être notifiée par écrit ou par mail à l'Ecole des Avocats du Sud-Est, et lui parvenir avant le 17 mars 2017.

VALIDATION DES HEURES ET PRISE EN CHARGE

Validation de **8 heures de formation continue** pour la journée.

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue (FIF-PL : www.fiflp.fr, OPCA-PL : www.opcapl.com) selon les conditions de ces organismes. Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation**.

EDA Sud-est - CFBSE. Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

JOURNEE FORMATION CONTINUE

LA BALISTIQUE : ENTRE THEORIE ET PRATIQUE

Ecole des Avocats du Sud-est
Vendredi 24 mars 2017

Stand de tir d'Allauch
7 Chemin de Mimet
13190 ALLAUCH

Validation 8 heures



OBJECTIFS DE LA JOURNEE

Au sein de cette journée de formation, il est proposé de connaître les normes et les outils de bonne gestion d'une scène d'infraction impactée par la balistique afin de mieux comprendre les moyens de constatation, les conditions des prélèvements et d'exploitation des résidus de tirs, le poids réel d'une arme, le bruit réellement audible au moment du déclenchement du coup, la force réelle à produire sur une queue de détente pour permettre le tir, le recul d'une arme d'épaule, etc

Alliant théorie et pratique, cette journée vous offrira un contact avec une arme à feu en situation réelle et vous permettra de vous exercer aux tirs sur cibles et de tester vos capacités afin de mieux appréhender vos dossiers.

8 H 30 : Accueil café

LA BALISTIQUE : DELIMITATION, NORMES, MATERIELS

LA GESTION MODERNE DE LA SCENE D'INFRACTION IMPACTEE PAR LA BALISTIQUE

- Nouvelles grilles de lecture des constatations, rôle des primo-intervenants
- Pouvoirs informants des éléments retrouvés sur les lieux (ADN, empreintes digitales, dispositif de constatation, application des normes et des protocoles en vigueur, moyens spéciaux, ...)
- Préparation de la venue de l'expert sur les lieux, scellés à réaliser, conditionnements et conservations

L'EXPERT EN BALISTIQUE

- Cadre légal d'intervention, bases de la criminalistique et des sciences forensiques appliquées à la balistique
- Les armes et munitions : terminologie, lexiques, législation
- Les balistiques (primaire, secondaire, intermédiaire, terminale, ...)

PRESENTATION DE CAS CONCRETS D'EXPERTISES

- Le cadre légal d'intervention, Illustrations d'opérations de constatations avec les techniciens sur les lieux
- La balistique lésionnelle, la numérisation, le scan 3D, les nouveaux outils de l'expertise

MATIERES VISEES

Droit pénal et criminalistique
Expertise criminalistique

12 H 30 : Déjeuner sur place

14 H 00 – 18 H 00 : ATELIER PRATIQUE

LA BALISTIQUE : APPLICATION PRATIQUE

SEANCES DE TIRS EN STAND OFFICIEL CONVENTIONNE

- Armes de poing et d'épaule, munitions (22, 9 mm, 38, 357 mag, 45, 44 mag, 22 long rifle)
- Encadrement et présentation des mesures de sécurité, casques, lunettes, ...
- Explications sur place, réponses aux questions (poids de l'arme, résistance de la queue de détente, recul au départ du coup, bruit de l'arme, ...)

DEMONSTRATIONS

- Pratiques et techniques des prélèvements
- Matériels et équipements
- Tirs de comparaison
- Les résidus de tirs et leurs limites
- Lecture des rapports et des expertises
- Problématique de la remise en situation et de la reconstitution judiciaire

Intervenants :

- **M. Thierry LEZEAU**, Ancien Capitaine de gendarmerie, Directeur de la Société Forensic Consulting France
- **M. Didier SONNOIS**, Ancien technicien d'investigation criminelle, Société Forensic Consulting France,
- **Major Thierry SUBERCAZES**, Expert du département balistique de l'IRCGN de Pontoise